

Préavis de greve pour les 30 novembre et 1er décembre 2018

19 novembre 2018



Paris, le 19 novembre 2018

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Gérard Damanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 - PARIS

OBJET : préavis de grève 30 novembre 2018 et 1^{er} décembre 2018

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour le 30 novembre à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés) jusqu'au 1^{er} décembre 24h.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Considérant le rapport L'Horty sur la fonction publique, la communication du Défenseur des droits d'octobre 2018 sur les stigmatisations, harcèlement et discriminations.

Les revendications sont les suivantes :

- l'égalité des droits pour toutes les personnes travaillant dans la fonction publique,
- la fin des politiques et pratiques discriminatoires au travail, à l'embauche et dans les carrières,
- la mise en place de moyens permettant un diagnostic des pratiques discriminatoires
- le renforcement des sanctions en cas de discriminations
- la mise en place d'actions de formation en particulier dans les écoles, les services publics, collectivités, sur la réalité des discriminations, leurs mécanismes et leurs effets.
- le droit d'intervention des syndicats et associations contre les pratiques discriminatoires au travail, sur les droits sociaux, dans l'espace public.
- la suppression des conditions de nationalité qui persistent dans l'accès à de nombreux droits et emplois quand des étranger-es sont effectivement employé-es.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer à deux journées d'action contre le racisme.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez



Paris, le 19 novembre 2018

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Gérard Damantin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève 30 novembre 2018 et 1^{er} décembre 2018

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour le 30 novembre à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés) jusqu'au 1^{er} décembre 24h.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Considérant le rapport L'Horty sur la fonction publique, la communication du Défenseur des droits d'octobre 2018 sur les stigmatisations, harcèlement et discriminations.

Les revendications sont les suivantes :

- l'égalité des droits pour toutes les personnes travaillant dans la fonction publique,
- la fin des politiques et pratiques discriminatoires au travail, à l'embauche et dans les carrières,
- la mise en place de moyens permettant un diagnostic des pratiques discriminatoires
- le renforcement des sanctions en cas de discriminations
- la mise en place d'actions de formation en particulier dans les écoles, les services publics, collectivités, sur la réalité des discriminations, leurs mécanismes et leurs effets.
- le droit d'intervention des syndicats et associations contre les pratiques discriminatoires au travail, sur les droits sociaux, dans l'espace public.
- la suppression des conditions de nationalité qui persistent dans l'accès à de nombreux droits et emplois quand des étranger-es sont effectivement employé-es.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer à deux journées d'action contre le racisme.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Preavis-de-greve-pour-les-30-novembre-et-1er-decembre-2018>

